

Équipe



Une Direction Générale



Une Direction de Pôle Adulte



Un Pôle administratif et financier



Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale



Une Educatrice spécialisée



Une Aide Médico Psychologique



Une Psychologue



Une Agente d'entretien

Trisomie
NORMANDIE

Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale et à la Vie
Autonome

Dispositif de Répit

Présentation du SAVS - SAVA

Le SAVS - SAVA est un service médico-social géré par l'association Trisomie 21 Normandie.

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap mental, physique, psychique ou cognitif, orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Son objectif principal est de favoriser le développement de l'autonomie sociale. Il offre un accompagnement personnalisé pour soutenir l'intégration sociale et professionnelle, et développer les compétences individuelles dans la gestion de la vie quotidienne.

MDPH 27
L'EURE EN NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

BERNAY
LA VILLE

Contact

Mme Eva Gigan
Directrice du Pôle Adulte

SAVS/SAVA Bernay

📍 14 rue de Morsan
27300 BERNAY

☎ 02.32.46.05.24

✉ savs27@trisomie21-normandie.fr

🌐 www.trisomie21-normandie.org



Un tremplin vers
l'autonomie

Le SAVS - SAVA est un service d'accompagnement à l'autonomie, pour les personnes en situation de handicap.

Nos actions

- + Aide éducative budgétaire
- + Orientation, information
- + Accès aux droits
- + Soutien administratif et législatif
- + Information sur l'hygiène et la santé
- + Aide générale à la vie en appartement
- + Accès aux loisirs



Nos moyens

- + Astreinte téléphonique de sécurité
- + Un appartement formation : Pour évaluer l'envie, les capacités de vivre indépendant. Comme passerelle avant d'entrer dans son appartement.
- + Deux places de Répit

Je suis un adulte en situation de handicap, ou un de ses proches, et j'ai besoin d'accompagnement. En fonction de ma déficience et de mon lieu de résidence, je peux solliciter le SAVS pour :



Ma protection / Mon logement



Mes activités de loisirs



Mes démarches administratives



Mon activité professionnelle



Mon rôle de parent



Ma santé

Le financement

Le service est financé par le Conseil Départemental de l'Eure.

Une participation mensuelle de 5 € est demandée pour les activités extérieures.

Les accompagnements ont lieu

- + Au domicile
- + Dans tous les lieux de vie de la personne
- + Au bureau du service : sur rendez-vous ou lors de permanences
- + Au sein de l'appartement formation, tremplin vers un logement indépendant

Pour intégrer le service

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire d'être âgé de plus de 18 ans et d'avoir une orientation SAVS délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou d'en avoir fait la demande. Enfin, il est requis de résider dans le périmètre d'intervention du service.